



Pomme de terre

hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n° 1191 - 1^{er} juin 2018

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION

Plans de filière pommes de terre, où en est-on ?

Il y a 6 mois, le GIPT et le CNIPT remettaient au ministre de l'Agriculture un plan stratégique de la filière, rédigé de façon conjointe, dans le cadre des États généraux de l'Alimentation. Fin mai, le ministère demandait aux filières de présenter un premier point d'étape. Le GIPT et le CNIPT se sont soumis à cet exercice sans manquer de faire remarquer aux représentants de l'État que les efforts ne peuvent pas être à sens unique.

Dans son discours de Rungis, le 11 octobre, Emmanuel Macron, en promettant une loi et des ordonnances pour « au plus tard la fin du premier semestre 2018 » avait affirmé : « Vous l'avez compris, vous pouvez beaucoup compter sur moi parce que j'ai décidé de beaucoup compter sur vous ». Nous y voilà ! Le ministère compte sur les filières et sur les plans stratégiques déterminés par elles, afin d'attester du succès des États généraux.

Dans ce même discours de mi-temps des États généraux, le Président de la République avait indiqué : « Les plans de filières doivent également mentionner les travaux de recherche prioritaires à mener et les investissements nécessaires. Là aussi, nous aurons une politique volontariste d'investissement sur les programmes qui sont perçus comme les plus importants pour accompagner chaque filière dans sa transformation ». Le GIPT et le CNIPT avaient déjà mis en place un groupe de travail conjoint, auquel s'est également associé le GNIS, afin d'élaborer une feuille

de route pour la responsabilité sociétale et environnementale des filières pommes de terre. Sur la base des ambitions contenues dans ce document engageant, les deux interprofessions ont accepté de débloquer un budget exceptionnel de 1,5 million d'euros sur 3 ans pour qu'Arvalis complète ses programmes de recherche. Des résultats sont attendus par le CNIPT et le GIPT notamment en matière de réduction des intrants de synthèse et dans le domaine des conditions de stockage et de conservation. Parallèlement, le CNIPT a recruté une ingénieure qui sera chargée d'une part de suivre ces travaux et d'autre part de continuer les activités du pôle qualité du CNIPT en matière normative.

En particulier, elle aura la charge de faire aboutir un outil d'agrèage normalisé au premier niveau de transaction, la charte qualité en centre de conditionnement (centres agréés) ainsi que tous les sujets qualité du CNIPT.

Pour ce qui est de la deuxième phase évoquée par le Président de la République, les demandes d'accompagnement seront formulées par le CNIPT et le GIPT

pour accompagner et renforcer ces recherches indispensables à la transition agro-écologique voulue par les filières pommes de terre et encouragées par l'Etat.

La contractualisation au premier niveau est une priorité de la filière pomme de terre fraîche et les travaux avaient déjà été engagés avant les États généraux de l'Alimentation. La contractualisation s'appuie sur trois piliers : l'appréciation de la qualité, des indicateurs économiques de référence et des clauses contractuelles.

« Vous l'avez compris, vous pouvez beaucoup compter sur moi parce que j'ai décidé de beaucoup compter sur vous »

E. Macron

À DÉCOUVRIR

États généraux de l'alimentation 1-2

Plans de filière pommes de terre, où en est-on ?

Commerce extérieur 3

Exportations françaises : nouveau record en mars 2018

Marchés 4

Offre grandissante en primeur

DOSSIER DU MOIS



Les pommes de terre fraîches en RHD en 2016

En savoir plus sur cnipt.fr

(Suite page 2)

« Les indicateurs de référence seront diversifiés : prix de transaction et indices de production. Le travail est engagé mais délicat. »

(Suite de la page 1)

Concernant la qualité, le CNIPT a revu la grille d'évaluation visuelle des pommes de terre au premier niveau de transaction et a lancé un travail avec ARVALIS pour définir un protocole d'agrèage et, au-delà de ce protocole, des outils d'agrèage automatisé que le CNIPT pourrait valider pour application à partir de la campagne 2019. Parallèlement, une charte des bonnes pratiques pour la qualité dans les centres de conditionnement est en cours de finalisation et devrait pouvoir être testée au cours de la campagne 2018-2019. Les outils d'autoévaluation et d'accompagnement des entreprises pour une mise à niveau des pratiques, si besoin, sont en voie de finalisation.

Le CNIPT a obtenu l'autorisation de la Commission européenne de réaliser et publier des indicateurs de prix de marché au premier niveau de transaction. Comme les États généraux de l'Alimentation et le Président de la République l'ont souhaité, ces indicateurs seront couplés avec des indices composites reflétant des données issues des coûts de production. Le travail est engagé mais délicat. Son aboutissement est prévu pour permettre d'introduire ces indicateurs dans les contrats de la campagne 2019 ou 2020.

En tant qu'interprofession, le CNIPT souhaite, comme il est autorisé de façon confirmée par l'avis de l'Autorité de la Concurrence publié le 4 mai 2018, **rédiger des clauses contractuelles, non obligatoires, mais qui donneraient une indication sur l'utilisation des indicateurs économiques dans les contrats, afin de définir les modalités de fixation du prix, tout en assurant une juste valorisation de la production.** Comme ces clauses peuvent être influencées par la « [loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable](#) », en cours de discussion au Parlement, les propositions de l'interprofession ne sont pas encore établies.

La capacité d'exportation des pommes de terre de France est un enjeu essentiel pour nos filières.

Une étude consommateur a été réalisée en Espagne pour mieux répondre aux attentes et adapter les produits proposés aux importateurs de ce pays, en particulier pour les chairs fermes qui sont à plus haute valeur ajoutée. Une rencontre avec les importateurs espagnols est prévue le 26 juin pour présenter les résultats de cette étude et lancer un programme de communication en Espagne.

Le CNIPT poursuit également son travail de prospective en Italie, au Portugal et sur les autres pays d'Europe vers lesquels la France exporte ou reste en veille concurrentielle (Allemagne et Pays-Bas).

Au grand export, l'ouverture en novembre dernier du marché vietnamien n'a pas encore permis d'envoyer des marchandises vers ce pays à cause d'un délai de prise de décision administrative du côté vietnamien. Ce sera possible dès la campagne prochaine.

Deux autres dossiers d'ouverture de marchés sont en cours pour la Thaïlande et les Philippines. Ces destinations avaient été déterminées grâce à une vaste étude de 13 pays cibles réalisée par Business France pour le compte du CNIPT.

Un voyage d'étude en Afrique de l'Ouest a été organisé en mars 2018. Les participants en sont revenus avec des conseils et des contacts pour exporter au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Le CNIPT poursuit et renforce ses liens avec les autres interprofessions de filières exportatrices (INTERFEL, INTERBEV, INAPORC, le CNIEL,...) pour organiser des actions communes interfilières, comme cela s'est fait au Vietnam en novembre 2017 et à Dubaï depuis 4 ans. Tous les efforts sont faits par ces interprofessions pour renforcer leurs liens et les positions des produits français à l'export.

L'érosion de la consommation des pommes de terre fraîches, qui s'accélère, inquiète l'ensemble des Administrateurs du CNIPT. Une phase de renouvellement du programme de communication est lancée dans l'objectif d'enrayer cette baisse. L'équilibre alimentaire, le partage et la segmentation sont des atouts sur lesquels le CNIPT peut s'appuyer.

Enfin, les interprofessions poursuivent leurs engagements en faveur d'un financement de **l'ASPDT**, section spécialisée pommes de terre du FMSE.

Pour toutes ces actions, déjà lancées ou en cours de lancement, les interprofessions doivent s'appuyer sur les cotisations interprofessionnelles rendues obligatoires par arrêté ministériel.

L'exhaustivité de la collecte ne cesse d'être recherchée tant par le CNIPT que par le GIPT et des moyens internes (nouveau système informatique de collecte au CNIPT, renforcement de l'équipe de contrôle,...) et externes (demandes auprès des centres de gestion, listing de producteurs et d'exportateurs, ...) sont mis en place. ■

Florence Rossillion

GIPT : renforcer l'organisation du secteur

Pour la pomme de terre transformée, les enjeux spécifiques du plan de filière sont différents selon les deux secteurs.

Entièrement organisée et contractualisée, la filière féculière française souhaite poursuivre son développement et consolider les marchés exports dans un environnement concurrentiel européen.

Pour l'industrie alimentaire, il est aujourd'hui nécessaire de renforcer l'attractivité des produits fabriqués en France, de gagner des parts de marchés sur le marché intérieur en misant sur l'innovation et l'origine tout en développant l'export. Un autre objectif est encore de renforcer l'organisation du secteur, déjà fortement contractualisé.

Différentes actions sont mises en œuvre pour atteindre ses objectifs.

Bertrand Ouillon – Délégué GIPT



BILAN DU COMMERCE EXTÉRIEUR FRANÇAIS EN MARS 2018

Exportations françaises :
nouveau record en mars 2018

À u mois de mars 2018, les exportations françaises en pommes de terre de conservation, se sont nettement améliorées en volume pour atteindre 251 866 tonnes (+15 % vs à mars 2017), soit un niveau historique jamais atteint à cette période de la campagne depuis l'année 2011. Le chiffre d'affaires du secteur réalisé à l'export a atteint 42,1 millions d'euros sur ce mois, enregistrant une baisse de 35 %, selon les derniers chiffres publiés par les Douanes françaises. Dans le détail, les ventes sont restées dynamiques en volume vers l'Italie (+36 %) et surtout vers les pays de l'Europe de l'Est (+321 %). Sur cette dernière zone, les ventes ont été particulièrement actives vers la Hongrie (9000 t./+83 %), la Roumanie (8500 t./+1735 %), la République tchèque (5 185 t./+176 %), la Slovaquie (5 600 t./+483 %), la Serbie (4788 t./+2051 %) et la Pologne (4232 t./+9662 %). En Europe de l'Est, la France conserve ses positions grâce à des offres de qualité - et à prix compétitifs - sur des variétés à chair ferme et des variétés dites polyvalentes.

Les ventes progressent également en volume vers l'Allemagne (+29 %), la Grèce (+48 %) et le Royaume-Uni (+18 %) où les ventes se font principalement sur de la grenaille.

Vers le reste du monde, les exportations françaises enregistrent un résultat positif en volume vers les États de la péninsule Arabique (1 720 t./+508 %), la Suède (367 t./+162 %) et la Côte d'Ivoire (304 t./+224 %).

En cumul depuis le début de la campagne, les exportations françaises atteignent 1,2 million de tonnes (+15 %) et un chiffre d'affaires de 217 millions d'euros.

Depuis la mi-avril, le commerce devient moins actif sous l'effet, notamment, de la diminution des lots de belle qualité destinés à l'export (certains pourraient être maintenus dans les entrepôts pour alimenter le marché français). Cependant, l'engouement devrait se poursuivre notamment pour alimenter les pays de l'Europe de l'Est. ■

Ali Karacoban

AGENDA

Du 1^{er} au 15 juin**19^e édition du Printemps Bio**

Partout en France

www.labiodes4saisons.eu/printemps-bio-2018.html

Les 7 et 8 juin

Congrès de Fedepom

Nantes (Loire-Atlantique)

www.fedepom.fr

Du 8 au 10 juin

Terres en Fête

Arras (Pas-de-Calais)

www.terres-en-fete.com

Du 15 au 24 juin

Fête des fruits et légumes frais

Partout en France

www.lesfruitsetlegumesfrais.com

Le 28 juin

4^{es} Rendez-vous techniques**Pomme de terre**

Villers-Saint-Christophe (Aisne)

www.evenements-arvalis.fr

Exportations françaises (en tonnes) en mars 2018

	MARS 2014	MARS 2015	MARS 2016	MARS 2017	MARS 2018	EVOL. MARS 2018 / MARS 2017
Espagne	73 277	64 382	72 364	83 119	77 826	- 6 %
Italie	45 328	49 754	43 477	36 540	49 860	+ 36 %
Belgique	30 420	29 042	30 640	41 182	33 280	- 19 %
Portugal	23 697	17 251	20 834	25 267	18 734	- 26 %
Allemagne	10 271	10 013	6 151	7 509	9 662	+ 29 %
Royaume-Uni	6 195	10 473	4 628	4 824	5 680	+ 18 %
Pays-Bas	4 958	6 180	3 261	4 145	6 466	+ 56 %
Grèce	2 644	8 365	1 795	1 147	1 699	+ 48 %
Europe de l'Est ⁽¹⁾	26 321	23 331	20 511	10 169	42 860	+ 321 %
Autres	7 262	7 105	10 732	4 482	5 789	+ 29 %
<i>Dont États péninsule arabique ⁽²⁾</i>	741	2 673	1 657	283	1 720	+ 508 %
Total campagne	230 373	225 896	214 393	218 384	251 856	+ 15 %

(1) Bulgarie, Hongrie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Russie, Slovaquie, Slovénie, Serbie, Croatie.

(2) Émirats arabes unis, Oman, Arabie saoudite, Qatar, Koweït, Bahreïn.

Source: CNIPT d'après Douanes françaises

EN BREF...

Arvalis

4^e édition des Rendez-vous techniques de la pomme de terre

Arvalis - Institut du végétal organise le 28 juin la 4^e édition des rendez-vous techniques Pomme de terre de Villers-Saint-Christophe. 40 exposants seront présents. 8 ateliers seront consacrés à l'itinéraire technique de la pomme de terre. 3 colloques sont programmés :

« Quelle actualité en stockage de pomme de terre ? » ; « Quel avenir pour la protection au champ des pommes de terre ? » ; « Qu'est-ce que le Cofarming ? ».

Hauts-de-France

Un village pommes de terre à Terres en Fêtes

À l'occasion du salon « Terres en Fête », la filière pomme de terre de la Région Hauts-

de-France se réunira sur le Village de la pomme de terre, un espace consacré à la pomme de terre, du champ à l'assiette. Les visiteurs pourront déguster des produits, participer aux animations et rencontrer les acteurs de la filière pomme de terre régionale. Le CNIPT (avec Fedepom, l'UNPT, le GIPT, etc.) est partenaire de cet événement. Terres en Fêtes aura lieu les 8, 9 et 10 juin prochains à Tilloy-les-Mofflaines (Pas-de-Calais).

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 21

Variétés de consommation courantes

Bintje France non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg	nc.
Div. var. cons France lavée cat. I 40-75 mm filet 10 kg	195 (↗)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	425 (↗)
Bintje France non lavée cat. II 60-75mm filet 25kg consommation	nc.

Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat. I + 35 mm carton 12,5 kg	460 (↗)
Rouge France lavée cat. I + 35mm filet 2,5 kg	380 (=)

Marché français Bio - Stade expédition - Semaine 21

Chair ferme France biologique	830 (=)
Chair normale France biologique	790 (↘)

Export - Stade expédition - Semaine 21

Agata France lavable cat. I +45mm sac 1 tonne	nc.
Agata France lavable cat. I 40-70mm sac 1 tonne	190 (=)
Div. var. cons France lavable cat. I +45mm sac 1 tonne	165 (=)
Div. var. cons France lavable cat. I 40-70mm sac 1 tonne	160 (↗)
Div. var. cons France non lavée cat. II 50-75 mm sac 20 kg	70 (=)
Rouge France non lavée cat. II 50-75 mm sac 20 kg	70 (=)

Rungis - Semaine 21

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	650 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	380 (↗)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	220 (=)

Industrie - Semaine 21

Bintje Bassin Nord non lavée + 35 mm fritable	20 (=)
Div. var. cons. Bassin Nord non lavée, tout venant 35 mm et + fritable	50 (=)

N.B. : entre parenthèses, la tendance du marché.

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Cotation VTA (Verenigde Telers Akkerbouw) - Semaine 21

Destination industrie frites : tout-venant, vrac, fritable, départ, 40 mm +	50-75
Var export 45 mm +, en sac	30-50

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 22

Bintje tout venant 35 mm + fritable vrac	20-30 (=)
--	-----------

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 21

Prix moyen production	nc.
-----------------------	-----

Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples
75008 Paris
Tél: 01 44 69 42 10
Fax: 01 44 69 42 11

Directrice de publication

Rédactrice en chef:
Florence Rossillion

Prix du numéro: 2€
Abonnement 1 an: 53€

Impression-Routage:

Rivet Presse Edition
24, rue Claude-Henri Gorceix
87022 Limoges Cedex 9

Conception graphique:

Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution
ISSN n° 0991-3351



LES MARCHÉS À TERME

Eurex Francfort (€/t) Bintje, Agria et var. apparentées pour transfo, 40 mm, min 60 % 50 mm +

	22/05/18	23/05/18	24/05/18	25/05/18	28/05/18
Juin 2018	-	56	58	56	55
Novembre 2018	112	110	108	107	-
Avril 2019	167	164	163	160	164